Document généré le 12 juil. 2025 19:34

Culture

Discours nationalistes et purisme linguistique au Québec

Stanley Aléong

Volume 1, numéro 2, 1981

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1077826ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1077826ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (imprimé)
2563-710X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Aléong, S. (1981). Discours nationalistes et purisme linguistique au Québec. *Culture*, *1*(2), 31–41. https://doi.org/10.7202/1077826ar

Résumé de l'article

L'objet de cette étude est de contribuer à l'explication du phénomène important du purisme linguistique au Québec. Après avoir décrit un purisme qualifié de première manière, nous proposons de voir les fondements idéologiques de ce dernier dans le discours nationaliste traditionnel. Les mutations socio-économiques qu'a connues le Québec au cours de la Révolution Tranquille signalent la fin d'un certain monolithisme idéologique et le déclin du purisme première manière. Il s'est constitué cependant, dans de nouvelles conditions politiques et sociales, un important purisme dit de deuxième manière lié aussi au nouveau nationalisme québécois.

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Discours nationalistes et purisme linguistique au Québec

Stanley Aléong
Université de Montréal

L'objet de cette étude est de contribuer à l'explication du phénomène important du purisme linguistique au Québec. Après avoir décrit un purisme qualifié de première manière, nous proposons de voir les fondements idéologiques de ce dernier dans le discours nationaliste traditionnel. Les mutations socio-économiques qu'a connues le Québec au cours de la Révolution Tranquille signalent la fin d'un certain monolithisme idéologique et le déclin du purisme première manière. Il s'est constitué cependant, dans de nouvelles conditions politiques et sociales, un important purisme dit de deuxième manière lié aussi au nouveau nationalisme québécois.

The goal of this paper is to establish the basic elements of the explanation of the remarkable importance of linguistic purism in Quebec. The author traces the historical development of purist writings on Quebec French from the middle of the 19th century to the present day. Looking at the works of major nationalist thinkers, the author suggests that the salience and the social importance of purism can be partially explained by the particular role of language within nationalist thought. While the decline of traditional French-Canadian nationalism in the 1960s was accompanied on the one hand by the concomitant demise of traditional purist thinking, and by the rise of forms of linguistic nationalism on the other, it is suggested that a new kind of purism, also linked to the nationalist movement, has come to the fore.

" *...on ne peut aimer sa patrie quand on parle mal sa langue*"

(Paul Masse 1953: 259).

Dès que l'on aborde l'histoire sociale du français québécois, et particulièrement des attitudes linguistiques, on est frappé par l'ampleur et la durée des débats sur la qualité de la langue. Si le contenu de ces débats a évolué au cours des années, un thème remarquablement constant est celui de la correction et de l'épuration de la langue. A commencer par le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil des locutions vicieuses*, commis par l'abbé Thomas Maguire en 1841, les Québécois ont produit et consommé jusqu'à nos jours une longue série d'ouvrages destinés à enseigner la distinction du "mauvais" et du "bon" langage.

Puisque tout jugement de valeur linguistique suppose l'existence d'une norme ou d'un système de référence, l'histoire du purisme québécois est un volet de l'histoire de la norme linguistique au Québec. Alors que les linguistes ont souvent tendance à réduire le rôle de l'intervention consciente, souvent puriste, sur le changement linguistique, l'actuellement abondante documentation sur l'influence du purisme,

trouvaient aux prises avec l'épineux problème des anglicismes comme *lift*, *rails*, *tunnel* acceptés en France et pour lesquels les puristes n'avaient pas de solution commune, les uns voulant les rejeter comme anglicismes, les autres voulant les accepter comme faisant partie du bon usage français.

Nous avons vu également que dès 1842 après la publication de son manuel de correction, l'abbé Thomas Maguire a engagé la polémique avec un correspondant qui a pris la défense d'un certain particularisme québécois. En effet tout au long de l'histoire du purisme québécois il s'est toujours trouvé des personnes pour défendre le français canadien — surtout les prétendus archaïsmes. La défense de ces particularismes canadiens n'a jamais signifié une volonté d'en faire la norme évaluative, qui a toujours été le français de France. A notre avis cette volonté de respect des canadianismes — surtout à la fin du 19e siècle et pendant le 20e siècle — relevait plutôt du folklore et non pas d'un véritable effort de définition d'une norme canadienne.

Cette idéologie puriste, restée essentiellement la même dans son objet et dans ses méthodes, a continué de dominer le débat sur la langue jusqu'aux années 1970. Les chroniques de journal[2] et les recueils de fautes apparaissant régulièrement. Ainsi voyons-nous se continuer cette tradition de recueils de fautes avec titres évocateurs comme *Rectification du vocabulaire* (1908), *Dictionnaire du bon langage* (1912), *Manuel du bon parler* (1918), *Le ramage de mon pays* (1928), *Dictionnaire du «joual» au français* (1962), *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* (1967) et *Objectif 200 : deux cent fautes à corriger* (1971).

Il est remarquable d'ailleurs de constater combien le contenu est souvent le même d'une génération de correcteurs à une autre. Nombre de «fautes» apparaissant au banc des accusés, par exemple en 1967, avaient déjà été condamnées au 19e siècle. (Nous pensons entre autres à *faire application*, «demander un emploi», faute attestée en 1865).

En outre, les controverses et les points contentieux se ressemblent. Quelle position adopter devant les anglicismes de France ? Faut-il dire *weekend* ou *fin de semaine*, *hot dog* ou *chien chaud*, *stop* ou *arrêt*, *pullover* ou *chandail* ? Là aussi les puristes du 20e siècle, tout comme leurs prédécesseurs, étaient placés devant le dilemme causé par la volonté d'éliminer tout anglicisme du vocabulaire québécois et par le souci de suivre l'usage de France. De même le problème des «canadianismes» — barbarismes ou archaïsmes pour les uns, régionalismes de bon aloi pour les autres — a été l'objet d'un débat qui se continue d'ailleurs jusqu'à nos jours.

Mentionnons à ce sujet que malgré une attitude plutôt favorable chez des auteurs comme Lionel Groulx, Jules-Paul Tardivel et Victor Barbeau, les «canadianismes de bon aloi» n'ont jamais été érigés en termes normatifs comparables aux formes consacrées par les ouvrages de référence. Tout au plus ces canadianismes faisaient partie du folklore populaire à respecter et à mettre en valeur mais sans prétention véritable au statut de norme linguistique évaluative.

Les puristes du 20e siècle, on ne s'en doute pas, se recrutent pour la plupart chez les enseignants, les traducteurs, les journalistes, les écrivains — bref, chez les professionnels de la langue.

Mais un des faits les plus frappants de la sociologie du purisme québécois première manière est sans doute l'ampleur du mouvement social qu'il a engendré. A partir des années trente, des émissions de radio et de télévision viennent s'ajouter aux ouvrages et aux chroniques de correction. On se souviendra des *Notre français sur le vif*, *La langue bien pendue* et *La parole d'or* que diffusait Radio-Canada jusqu'à la fin des années soixante.

On vit naître également de véritables mouvements organisés de défense de la langue française et dont le plus célèbre reste la Société du parler français au Canada fondée en 1902 par l'avocat Adjutor Rivard et l'abbé Stanislas Ortie. Outre la publication de son *Bulletin du parler français au Canada*, la Société assurera l'animation d'une vaste campagne d'étude et de correction du français québécois. Il en résultera d'ailleurs plusieurs travaux encore bien utiles dont le célèbre *Glossaire du parler français au Canada* publié en 1937. Cette même Société organisa trois grands congrès de la langue française en 1912, 1937, et en 1952, qui ont réuni tout ce que le Québec comptait d'intellectuels et d'amateurs de bon language. Les travaux et mémoires de ces congrès constituent aujourd'hui de riches catalogues d'idées sur le français canadien.

On ne doit pas oublier les efforts d'un autre organisme important, la Société du Bon Parler Français, fondée en 1934, et dont les activités consistent surtout en l'animation de campagnes de bien parler. Cette Société organisait encore en 1980 son banquet annuel.

Mentionnons également les efforts du Conseil de la vie française en Amérique fondé en 1937. Le Conseil anima notamment le Congrès de la Refrancisation à l'Académie canadienne-française en 1944 sous l'impulsion de Victor Barbeau. Ses prises de position en matière linguistique sont d'excellents exemples de la pensée puriste première manière.

Mais là où le purisme a eu des effets très importants, c'est sans doute dans l'enseignement. Jusqu'à très récemment encore, la correction du français était la priorité de l'enseignement du français à tous les niveaux. Dès le début du siècle, la plupart des collèges classiques canadiens s'étaient dotés de cercles d'études destinés à veiller à la correction de la langue. Dans les institutions religieuses pour jeunes filles, on

attachait une importance singulière à la correction de la diction. Si de nombreux instituts de diction n'ont connu qu'une vie éphémère, en revanche, le plus célèbre, le Conservatoire Lasalle, fondé en 1904 par deux comédiens français immigrés au Québec, a connu et connaît encore aujourd'hui un réel succès auprès des maisons d'enseignement. A ces efforts, se sont ajoutés ceux des Lignes du Parler français et des Cercles du Bon Parler français où patriotisme et purisme étaient largement confondus.

En résumé, tels sont les traits formels et sociologiques essentiels du purisme première manière dont les heures de gloire au Québec s'étendent du milieu du 19e siècle jusque vers les années soixante-dix au 20e siècle. Cette pensée puriste se distingue par une remarquable constance d'idées et de méthodes, si bien qu'à un siècle de distance, le contenu des textes est à peu près le même, hormis quelques différences de vocabulaire.

2. *Discours puriste et discours nationaliste*

Mais pour expliquer, et la structure de ce discours puriste, et son ascendant idéologique dans la société canadienne française pendant plus d'un siècle, il faut rapporter ces deux phénomènes aux conditions sociales, politiques et idéologiques dans lesquelles s'est développé le purisme.

Si nous nous proposons de trouver une explication partielle des caractéristiques du purisme dans le discours nationaliste, c'est que deux séries de faits vont dans ce sens : tout d'abord, les heures de gloire du purisme coïncident presque exactement avec celles d'un certain courant de pensée nationaliste. Deuxièmement, et fait plus important, les grands puristes et les grands nationalistes voyaient explicitement un lien nécessaire entre le projet national et le projet linguistique. Cette étroite association du purisme et du nationalisme est d'autant plus frappante que nationalistes et puristes étaient souvent les mêmes personnes. A cet égard, la lecture du recueil de textes de Bouthillier et Meynaud (1972) est particulièrement riche.

Sur l'histoire des idéologies du Québec, nous renvoyons le lecteur aux nombreux ouvrages sur la question et, en particulier, au remarquable travail de Denis Monière (1977); nous nous contenterons de rappeler les grandes lignes de cette histoire afin de situer les courants nationalistes dans leur contexte.

Pour ce qui nous concerne, le grand tournant dans l'histoire des idéologies politiques au Québec est l'échec de la rébellion de 1837-38 et ses conséquences. Suivant Denis Monière (1977 : 156-158), cet échec a modifié les rapports entre les forces sociales au sein de la société canadienne française, entraînant le déclin d'un courant de pensée nationaliste démocratique, révolutionnaire et anticléricale qui exprimait les intérêts de la petite bourgeoise professionnelle. D'autre part, cet échec a consacré la domination d'un nationalisme conservateur et clérical fortement compromis avec le pouvoir colonial britannique. Plus précisément, cela signifiait l'accession du clergé à un rôle hégémonique dans toute la vie institutionnelle du Canada français, rôle qu'il gardera jalousement jusqu'à son éviction lors de la révolution dite tranquille au milieu du 20e siècle.

Et cette influence du clergé, nous la retrouverons en particulier dans la pensée nationaliste. En schématisant et en simplifiant, nous dirons que cette pensée nationaliste, malgré des nuances individuelles et une certaine évolution au cours des décennies, développait une vision du monde articulée autour de trois thèmes bien connus : défense de la foi catholique, défense de la race canadienne-française, et défense de la langue française.

Cette association de la foi, de la race et de la langue sera particulièrement étroite chez les représentants du nationalisme ultramontain, courant de pensée catholique autrement tradionnaliste dont le grand chantre fut Jules-Paul Tardivel. Or, ce même Tardivel est précisément le Tardivel grand puriste auteur de plusieurs ouvrages de correction de langage (voir, entre autres, Tardivel, 1879, 1901). Pour lui, nationalisme et purisme vont de pair puisque la mission des Français du Canada ne peut s'accomplir que dans la mesure où ces derniers conservent la religion catholique et la bonne langue française. Il écrit :

> Mais pour que le peuple canadien-français puisse remplir cette glorieuse mission, il doit rester ce que la Providence a voulu qu'il fût : catholique et français. Il doit garder sa foi et sa langue dans toute leur pureté. S'il perdait sa langue et perdait sa foi, il deviendrait ce qu'est devenu le peuple français : un peuple sans influence et sans prestige. (Tardivel, 1881 dans Bouthillier et Meynaud, 1972 : 215).

Nous pourrions multiplier les exemples chez Tardivel de cette association d'idées entre pureté de la langue et mission de la race canadienne-française. En fait, il ne fait qu'exprimer les thèses que nous retrouverons chez tous les grands nationalistes de l'époque. Dans cette vision du monde, s'il faut épurer la langue, c'est que cette dernière est le symbole même, la caractéristique principale de la nation canadienne française. Pureté de la langue et pureté de la race sont les deux termes de la même équation. Pour un Adolphe Lusignan :

> C'est comme l'arche sainte de nos institutions et de nos traditions. C'est elle qui détermine le caractère de nos aspirations collectives, qui assure nos libertés et maintient notre autonomie, en nous groupant autour du clocher de la paroisse. Il est donc de la plus extrême importance pour nous de conserver cette portion sacrée de notre patrimoine dans toute sa pureté et dans toute son intégrité. (Lusignan, 1888 : XII).

De même, la Société du parler français au Canada se définit comme : « Œuvre populaire, elle s'adresse à tous les Canadiens français, en quelque partie du pays qu'ils demeurent, qui croient que la langue, gardienne de la foi, des moeurs, remplit mieux son rôle quand elle est saine et en tout conforme à son génie » (Société de parler français au Canada, 1902 dans Bouthillier et Meynaud, 1972 : 305).

Dans ce même ordre d'idées, pour un Lionel Groulx :

> L'étude et le culte de la langue française font partie, chez nous, de l'éducation du patriotisme. La langue est l'élément essentiel d'une nationalité. Or, le Canadien-français ne peut conserver sa langue qu'à condition de l'épurer sans cesse, de la défendre et de l'étudier. Il doit l'étudier puisqu'elle tend à se corrompre ; il doit la défendre, puisqu'on l'attaque ; il doit l'étudier pour en vérifier les titres de noblesse. Mais alors n'est-il pas évident que le jeune Canadien-français doit emporter de nos collèges le culte de la langue française, et qu'une éducation qui n'aurait pas su lui inculquer cet amour ne pourrait prétendre à la note nationale. (Groulx, 1913 : 287).

La langue est également gardienne de la foi catholique. C'est d'ailleurs le titre d'une célèbre brochure d'un des plus grands leaders nationalistes, Henri Bourassa (1919). Mais le même auteur avait déjà commis *Religion, langue, nationalité* (1910), *La langue française et L'avenir de notre race* (1913), et *La langue française au Canada : ses droits, sa nécessité, et ses avantages* (1915). Il écrit : « D'abord, nous croyons que la langue, sa conservation et son développement sont pour nous l'élément humain nécessaire à la conservation de notre foi... » (Henri Bourassa, 1913 : 381).

Cette identification de la langue et de la foi est particulièrement sensible chez un autre grand nationaliste, Lionel Groulx, dont les textes (1914, 1932 ; voir Gaboury, 1970) reprennent à peu près exactement les mêmes thèmes que ceux cités précédemment. Pour l'ensemble de ces auteurs et penseurs nationalistes, la défense de la langue, c'est-à-dire sa correction et son épuration ne sont qu'un aspect de la défense de la religion catholique et de l'intégrité ethnique du peuple canadien-français.

La défense de la langue était donc un devoir patriotique. Ce dernier mot revient souvent dans les textes tant puristes que nationalistes — dans les comptes rendus du troisième congrès de la langue française de 1952, tous les mémoires sur la correction de la langue sont regroupés sous la rubrique « Section de l'Education patriotique ». Pour un Paul Massé, « ... on ne peut aimer sa patrie quand on parle mal sa langue (Massé, 1953 : 259).

De notre point de vue, le discours nationaliste et le discours puriste première manière — ce dernier procédant du premier — présentent une parenté de structure logique. Nous entendons par là qu'il existe une cohérence fondamentale entre la structure d'une certaine pensée nationaliste et une conception puriste de la langue. A partir du moment où, d'une part, on identifie état de la langue et état de la nation, en donnant au premier valeur d'indice révélateur du dernier et, d'autre part, on attribue à la langue un pouvoir quasi-magique de préserver la culture d'influences externes, le souci d'épuration, voire de dirigisme linguistique, n'est qu'une conséquence logique.

Pour comprendre l'importance de la langue dans le discours nationaliste, surtout au début du siècle, il faut bien entendu restituer le tout dans son contexte historique. On soulignera tout d'abord la menace très réelle d'assimilation des Canadiens français que visaient l'Acte d'Union de 1841 et le rapport d'enquête de Lord Durham. Comme le démontre Stephen Kenny (1980), c'est face à cette agression en règle que se sont développées les attitudes de défense et de valorisation du français. Plus tard les dangers de l'assimilation par l'immigration anglophone au Québec, les conflits scolaires entre groupes linguistiques dans plusieurs provinces du Canada, le recul du français au plan législatif en dehors du Québec, et l'anglicisation résultant de l'industrialisation et de l'urbanisation sont autant de facteurs qui expliquent sans doute l'importance de la valeur symbolique qu'a investie la pensée nationaliste dans la sauvegarde de la langue française.

Un aspect du purisme s'explique également par la lutte contre l'idée largement répandue au Canada anglais que les Canadiens français parlaient un « French-Canadian patois » et non le vrai français de France. C'est, entre autres raisons, en réaction contre ce mythe que les puristes et les nationalistes, malgré certaines divergences sur l'opportunité d'une langue canadienne, ont vu dans le français de France, l'idéal vers lequel le français canadien devait tendre. « Le deuxième élément nécessaire à la conservation de la langue, c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse en retenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire en France ». (Henri Bourassa, 1913 : 378).

3. *Le déclin du purisme première manière*

Le discours puriste première manière n'était donc qu'une facette de l'idéologie nationaliste dominante dans une formation sociale caractérisée par l'hégémonie politique et idéologique d'une élite petite bourgeoise et cléricale. Que se passe-t-il lorsque des mutations socio-économiques viennent briser un équilibre social qui avait tenu pendant plus d'un siècle ? Et si le purisme était si étroitement lié à un certain type de société, que deviendra-t-il lorsque cette même

société subit de grands bouleversements socio-culturels ?

A partir des années cinquante le Québec entre dans une phase de mutation sociale dite de révolution tranquille. Il s'agit d'un vaste effort de modernisation économique et sociale dont les traits essentiels peuvent se résumer ainsi : (a) fin du monolithisme idéologique et surtout de la domination de l'idéologie traditionnelle (on signalera en particulier la montée au cours des années 50 de l'idéologie dite citélibriste avec ses options fédéralistes); (b) apparition d'un nouveau courant de nationalisme ou néo-nationalisme indépendantiste et progressiste ; (c) laïcisation de la vie institutionnelle, et en particulier de l'enseignement ; (d) montée sociale des classes moyennes par le biais de la fonction publique et parapublique ; (e) développement prodigieux de l'appareil d'état, y compris dans le secteur privé grâce aux nationalisations ; et (f) démocratisation de l'accès à l'école avec comme conséquence la scolarisation accrue de la population générale.

Rompant avec le nationalisme conservateur et clérical, tout voué à la défense de la religion et de la race, le néo-nationalisme se définira d'abord par rapport à un cadre géographique naturel, et la nation sera dorénavant vue comme québécoise et non pas nécessairement canadienne française. En substituant une vision moderniste de l'homme québécois à bâtir à celle du Canadien français catholique à préserver du changement, le nouveau nationalisme québécois a produit un discours dans lequel le rôle de la langue était très différent de ce qu'il avait été auparavant.

Dans le nationalisme traditionnel, avons-nous vu, la langue était à la fois une valeur en soi à défendre et un rempart contre l'assimilation linguistique, culturelle et religieuse de la « nationalité » canadienne française. Dans le discours néo-nationaliste et compte tenu de ses options social-démocratiques ou socialistes, la langue était moins une valeur en soi que le moyen d'expression d'une nation à construire. C'est donc vers la promotion des intérêts des francophones — certes par le biais de la langue — et beaucoup moins vers la défense de la langue en soi que s'orientera l'action politique d'inspiration néo-nationaliste.

Etroitement lié au discours nationaliste traditionnel, le discours puriste première manière devait subir inévitablement le sort du premier devant la montée d'un nationalisme nouveau. Les signes du déclin rapide de ce purisme sont nombreux. Les émissions de correction de langage ont disparu de la radio à partir du début des années soixante-dix. Dans les journaux, les chroniques de langage sont devenues rares. A cet égard, il est intéressant de noter que seul *Le Devoir*, journal des plus élitaires, conserve une chronique aujourd'hui.

On peut remarquer également la levée de la censure sociale qui a pesé si lourd sur la création culturelle en langue populaire. Qu'on pense à tout le scandale qu'avaient provoqué les premières œuvres dramatiques d'un Michel Tremblay (nous pensons à la pièce *Les belles sœurs* donnée en 1968) dans les années soixante et le refus du Ministère des affaires culturelles de subventionner des pièces écrites en « joual ». A peine dix ans plus tard, ce même ministère prendra en charge la tournée européenne de ces mêmes œuvres.

A l'école, les attitudes ont été plus lentes à évoluer. En effet, il est normal que les enseignements de français soient les plus conservateurs en matière de norme linguistique. Là aussi les points de vue ont bien changé en peu de temps. Certes les attitudes normatives sont encore courantes dans la pratique, mais il est aujourd'hui admis que l'enseignement du français n'est plus synonyme de correction et d'épuration du langage de l'élève (voir par exemple Gagné, 1980).

Si, de manière générale, le déclin du purisme première manière est lié à l'évolution des conditions sociales, politiques et idéologiques que l'on sait, on peut relever quelques faits précis qui ont contribué au recul du discours puriste de la scène intellectuelle du Québec.

1. Avec le développement de la science linguistique — science descriptive par opposition à une pseudo-science prescriptive — il s'est constitué depuis le milieu des années soixante un discours scientifique sur la langue. Or, les observations, les analyses, et les conclusions auxquelles aboutit la science linguistique n'apportent aucun soutien au mélange confus de vues de l'esprit, de préjugés et de demi-vérités que constitue le discours puriste première manière sur la langue. Ce n'est donc pas étonnant que l'intolérance des puristes vis-à-vis les « fautes de langage » n'a d'égale que leur mépris des scientifiques qui ne partagent pas leur point de vue.

2. Au cours des années soixante, il s'est développé au Québec un courant de pensée favorable à l'idée d'une autonomie linguistique du Québec non seulement vis-à-vis l'anglais nord-américain mais également vis-à-vis le français de France. Déjà au 19e siècle on avait évoqué l'idée d'une langue canadienne de « bon aloi », c'est-à-dire sans anglicismes et avec quelques vieux termes savoureux sentant bon le terroir.

De même, dans ce mouvement de revalorisation du mode d'expression des Québécois, des littéraires réunis autour de la revue Parti Pris ont joué un rôle important. Pour bien comprendre toute la portée de cette prise de position il faut bien entendu la mettre en rapport avec le projet Parti Pris d'un Québec indépendant et socialiste. Pendant plusieurs mois au cours

de l'année 1965, les pages du *Devoir* ont été le théâtre du célèbre débat sur le joual.

Les prises de position en faveur d'une langue québécoise se sont multipliées depuis cette époque. Qu'on pense à un Louis Landry (1972), sans oublier les prises de position littéraires d'un Jean Barbeau ou d'un Michel Tremblay. Pour ces auteurs, et pour beaucoup d'autres, la langue populaire est tout simplement une réalité sociale dont il fallait reconnaître l'existence et même les qualités. Cette langue, née dans des conditions sociales données que l'on sait, n'est pas pire ou meilleure que d'autres façons de parler ; elle est simplement différente. Et ce droit à la différence linguistique s'insérait dans une perspective nationaliste où défense d'un français québécois et affirmation d'une spécificité culturelle québécoise allaient de pair. Puisque le mépris du français québécois sous-tendait un mépris du locuteur québécois, l'avènement d'une ère de promotion d'une nouvelle image de l'homme québécois exigeait la réhabilitation de la langue qui, au lieu d'être un parent pauvre du français de France, était devenue la manifestation même d'une identité culturelle.

3. En rendant l'école accessible à des couches populaires de la population la démocratisation de l'enseignement au Québec a favorisé, d'une part, la diffusion de la norme linguistique scolaire — on sait que le degré de scolarisation est un des facteurs les plus importants dans la maîtrise de la norme — et, d'autre part, la reconnaissance d'un français populaire par le biais de l'ascension sociale de locuteurs d'origine de classe plutôt populaire. Avec le développement des classes moyennes au Québec, concentrées pour une grande part dans le secteur public et parapublic, des couches sociales récemment scolarisées et, partant, leurs productions linguistiques, ont connu une promotion sociale rapide.

4. La production culturelle — littérature, cinéma, et chanson notamment — en langue populaire (reflétant d'ailleurs l'expansion rapide d'un marché québécois de biens culturels en raison du développement des classes scolarisées) a contribué à légitimer l'expression populaire. Que ce soit un Michel Tremblay en littérature ou un Robert Charlebois dans la chanson, l'effervescence culturelle qu'a connue le Québec depuis les années soixante s'inscrit dans un double mouvement d'autonomisation des modèles culturels par rapport à la France et d'un souci de réalisme, du moins linguistique, dans les représentations de la culture québécoise.

Qui plus est, le succès international d'écrivains québécois utilisant sans gêne un français populaire, non par goût de couleur locale, mais plutôt par souci là aussi de réalisme a clairement démenti le vieux préjugé voulant que les auteurs québécois ne pouvaient conquérir un marché international qu'à la condition de rejeter une langue « régionale ».

5. La progression des échanges entre la France et le Québec a joué à la fois dans le sens d'une meilleure connaissance chez les Québécois des usages français et d'une prise de conscience réciproque de la spécificité linguistique de part et d'autre. Si le voyage ou le séjour d'étude en France reste encore pour beaucoup de Québécois une « ambition chère à tout cœur canadien » comme disait Adolphe Lusignan (1888: XV), ce n'est pas aujourd'hui avec le même complexe d'infériorité dont on a beaucoup parlé.

En outre, nombre de Québécois prennent conscience de l'hétérogénéité linguistique de la France, sans oublier les revendications autonomistes des minorités ethniques et culturelles, le tout contribuant à détruire ce mythe d'un français homogène tel que le présentent les manuels de grammaire. De même une meilleure connaissance des réalités québécoises de la part des Français est favorable à un déclin du paternalisme intellectuel et linguistique des Français vis-à-vis le Québec.

6. Depuis la fin des années soixante, le Québec est entré dans l'ère de l'aménagement linguistique officiel. L'évolution de la législation — les Lois 63, 22, et 101 — dans le sens de l'unilinguisme français a favorisé indubitablement une dédramatisation de la question linguistique pour une bonne partie de la population. Le scandale quotidien d'un visage anglais sur une ville francophone est en voie de disparition avec la francisation des raisons sociales et de l'affichage. Dans la vie économique, la francisation de la langue de travail libère tout au moins partiellement le francophone du poids d'une autre source d'antagonismes. Le tout concourt à faire passer la question linguistique à un second plan dans la conscience générale puisque la langue est de moins en moins matière à problème à l'intérieur du Québec.

La profonde mutation sociale de la société québécoise ayant détruit une bonne partie de ses fondements sociaux et politiques, le discours puriste première manière s'est trouvé de plus en plus déphasé par rapport aux réalités nouvelles. Son déclin était inévitable. S'il reste encore aujourd'hui quelques relents de purisme première manière chez des individus et même dans des institutions qui n'ont pas suivi aussi rapidement l'évolution générale, il est néanmoins évident qu'en 1981 le débat sur la langue ne peut plus se faire dans les mêmes termes que ceux de 1960.

4. *Purisme deuxième manière et nationalisme*

On a vu comment l'évolution sociale et idéologique du Québec a abouti a un rapide recul du purisme première manière de la science intellectuelle. Aussi avons-nous observé des indices d'un mouvement social favorable au développement d'un français québécois national. Or il reste évident que la question de la qualité de la langue est restée encore actuelle; aussi, a-t-on vu au cours des années soixante-dix de grands débats sur la crise de l'enseignement du français et même en 1978 une campagne de promotion de la qualité de la langue, campagne dont le thème était « Le français, je le parle par cœur ». D'autre part, l'idée de la langue nationale ou de nationalisme linguistique semble avoir perdu de son élan et n'a pas abouti à une action concrète de la part d'organisations privées ou étatiques. De plus, il est évident qu'il existe aujourd'hui un purisme linguistique d'autant plus important qu'il est pris en charge par des organismes d'état. Pour le distinguer de son prédécesseur, nous qualifierons ce purisme de deuxième manière.

Le discours puriste deuxième manière trouve son expression non seulement dans les ouvrages de correction de langue encore fort répandus et dans le monde de l'enseignement mais surtout dans l'action des organismes de planification linguistique mis en place par la Charte de la langue française. Il s'agit de l'Office de la langue française, du Conseil de la langue française et du Comité de surveillance de la langue française.

Créé en même temps que le Ministère des affaires culturelles en 1961, l'Office de la langue française a été pendant sa première décennie d'existence un lieu de prédilection du purisme première manière (voir l'Office de la langue française, 1965, 1969; et Boudreault, 1973: 444-453). Chargé par la Charte de la langue française de mettre en œuvre le processus de francisation du Québec, l'Office de la langue française n'a pas, du moins à l'heure actuelle, une position officielle au sujet de la norme linguistique. Il est pourtant évident, à la lecture de ses rapports annuels, et surtout de sa considérable œuvre terminologique que les options linguistiques réelles ou préconisées procèdent d'une volonté de correction linguistique.

Tout comme le purisme première manière, le nouveau purisme visera deux grandes catégories d'incorrections : les anglicismes et les impropriétés appelées autrefois barbarismes ou solécismes[3]. Certes aujourd'hui on ne parle plus d'expressions vicieuses, mais les prétendues fautes restent essentiellement les mêmes. Tant et si bien que les plus récents ouvrages de terminologie ou de correction s'insèrent dans cette tradition de terminologie corrective lancée au siècle dernier et dont un des plus grands exemples est l'œuvre considérable de l'abbé Étienne Blanchard. (Quant à l'objet des plus récentes chroniques de langue dans le journal *Le Devoir*, il va sans dire qu'elles répètent bien souvent en 1981 des critiques et dénonciations entendues au siècle passé).

La doctrine de correction que nous retrouvons dans le discours puriste deuxième manière est bien entendu débarrassée des thèmes religieux et raciaux caractéristiques du discours puriste antérieur. S'appuyant sur l'idée de l'importance fondamentale du rôle que doit jouer le français dit international comme langue officielle du Québec, cette doctrine trouve sa plus claire expression dans l'œuvre de Jean-Claude Corbeil (1975a, 1978b entre autres), qui a été pendant plusieurs années directeur linguistique de l'Office de la langue française. Un texte plus récent de Pierre Auger (1980), actuel directeur du service de terminologie va dans le même sens.

Distinguant langue commune, langue technique ou scientifique, et langue officielle, Jean-Claude Corbeil reconnaît le droit à la pleine liberté de la langue commune. Par contre, en ce qui concerne la langue technique et scientifique : « L'objectif que nous poursuivons en ce domaine est de réduire, le plus possible, les divergences entre usage québécois et usage français : toute divergence doit avoir une sérieuse raison d'exister, et non être la plus simple expression de l'ignorance ou du caprice». (Jean-Claude Corbeil, 1975a: 9).

En ce qui concerne la langue officielle, celle de l'état, de la radio, de la télévision, des raisons sociales, des catalogues, des manuels d'enseignement, etc., « La forme officielle de la langue française au Québec doit être le plus près possible du français de France. Toute divergence doit avoir sa raison d'être. Nous croyons qu'il est de la responsabilité de l'État de se donner une langue officielle de grande tenue, de la faire respecter par ses fonctionnaires et ses citoyens et d'en diffuser la connaissance au sein de la population ». (idem: 10).

Il va de soi qu'à partir d'une telle conception de l'œuvre terminologique de l'Office de la langue française, l'appareil de référence reste essentiellement européen. Toutefois, il y a lieu de souligner la place faite à la contribution spécifiquement québécoise en matière de néologie.

Pour comprendre et expliquer l'importance actuelle du purisme deuxième manière, il faut rappeler tout d'abord la présence des vestiges du nationalisme traditionnel. C'est que dans le Québec contemporain il est difficile de conclure — du moins si on regarde les résultats du référendum de 1980 — à une hégémonie du néo-nationalisme indépendantiste. Il existe encore des tenants du nationalisme traditionnel, et sans que l'on puisse conclure mécaniquement à une corrélation absolue avec le purisme — tant s'en faut — il nous paraît évident que dans l'idéologie

nationaliste traditionnelle l'idée d'un français national québécois n'occupe pas la place qu'elle a dans l'idéologie néo-nationaliste.

Deuxièmement comme élément d'explication de l'importance du nouveau purisme, on peut évoquer au sein même du néo-nationalisme la conception de la place du français québécois sur la scène internationale et surtout au sein de la francophonie mondiale. L'idée de la francophonie comme expression d'une certaine communauté d'intérêts des peuples de langue française remonte au Québec au début des années cinquante, mais elle a connu sa grande fortune après l'accession à l'indépendance d'un grand nombre d'anciennes colonies françaises. Du coup la norme linguistique n'est plus le seul français de France mais le français commun à regroupement international. A cet égard, l'essor du terme français international au Québec depuis les années soixante est tout à fait remarquable.

Une telle vision des rapports entre le français québécois et une norme linguistique internationale procède tout droit d'un type de nationalisme indépendantiste dans lequel la vocation internationale de l'état québécois est incompatible avec la légitimation d'un français trop particularisé et à usage régional. Les efforts de correction de la langue ne se font plus tant par souci de rapprochement avec la France que par une volonté de participation d'une communauté linguistique internationale. Grâce au français international, le Québec pourra sortir d'un ghetto linguistique entouré de 260 millions d'anglophones.

En résumant un thème largement développé ailleurs (Aleong, 1981) nous dirons que la réponse à la question, pourquoi le néo-nationalisme n'a pas vraiment développé l'idée de la langue nationale, renvoie à l'examen d'une part, de la conjoncture politique, et notamment de la situation du Québec sur la scène internationale. Compte tenu de la faiblesse démographique du Québec, de sa situation nord-américaine, de l'importance politique des liens avec la France et de ses visées internationalistes, le néo-nationalisme ne pouvait miser sur une langue officielle trop particularisée.

D'autre part, la progression de l'idée d'une langue nationale québécoise est ralentie à la fois par la résistance des très nombreux, toutes proportions gardées, professionnels de la langue, par le faible développement d'une bourgeoisie nationale québécoise francophone et par l'inexistence pour l'heure d'un véritable appareil de référence linguistique — surtout sous la forme de dictionnaires et de grammaires — qui soient le reflet des réalités langagières québécoises.

NOTES

1. Ces cas sont largement abordés notamment par Hall Jr. (1964: 8-13, 365-369, 444-448) et par Wexler (1974).

2. Sur le contenu des chroniques de correction linguistique voir en particulier Clas (1975) et Daoust (1975).

3. Il va de soi que l'on ne doit pas imputer des attitudes puristes à l'ensemble des personnels des organismes de planification linguistique, il s'en faut beaucoup. Tout au plus pouvons-nous parler d'un purisme institutionnel dans les secteurs comme la terminologie où se pose un réel problème d'options linguistiques. Ainsi pouvait-on lire à la page A 11 de *La Presse* du samedi 6 juillet 1981 : « Non sans un certain humour, l'Office de la langue française s'apprête à faire parvenir aux quelques 178 000 entreprises et autres établissements commerciaux que compte le Québec un carnet intitulé... « 101 expressions à corriger », destiné à les aider dans la francisation de leur affichage.

Ainsi, y apprend-on — et il s'agit non pas de traductions mais d'expressions propres au génie du français —, un épicier autorisé à vendre certaines boissons alcoolisées n'a pas à s'afficher comme un « épicier licencié », mais doit plutôt indiquer sur son enseigne, tout simplement : Vin, bière et cidre ».

Autres exemples : bière à la pression ou bière pression, au lieu de « draft » ; animalerie plutôt que « pet shop » ; heures d'ouverture au lieu de « heures d'affaires », etc.

REFERENCES

ALEONG, S.
1981 Nationalisme et l'évolution de l'idée de langue nationale au Québec. Communication présentée au congrès annuel de la Société canadienne d'ethnologie le 3 mars 1981.

AUGER, P.
1980 La CTOLF et la normalisation terminologique, essai d'élaboration d'une politique officielle de normalisation. Communication présentée au congrès annuel de l'APFUCC, Montréal, le 30 mai 1980.

BOUDREAULT, M.
1973 La qualité de la langue, Synthèse réalisée pour la Commission Gendron S1. Québec, Éditeur officiel du Québec.

BOURASSA, H.
1910 Religion, langue et nationalité, Montréal, L'imprimerie du Devoir.
1913 La langue française et l'avenir de notre race, Comptes rendus du 1er congrès de la langue française au Canada, Montréal, Imprimerie de l'Action Sociale Ltée. : 370-389.
1915 La langue française au Canada, ses droits, sa nécessité, ses avantages, Montréal, L'imprimerie du Devoir.
1919 La langue, gardienne de la foi, Montréal, Bibliothèque de l'action française.

BOURDIEU, P.
1975 Le fétichisme de la langue, Actes de la recherche en sciences sociales, (4): 2-31.

BOUTHILLIER, G. et J. MEYNAUD
1972 Le choc des langues, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.

CLAS, An. (ed.)
1975 Bibliographie des chroniques de langage 1950-1970, Université de Montréal, Département de linguistique et de philologie.
CORBEIL, J.-C.
1975a Description des options linguistiques de l'Office de la langue française. Québec, Editeur officiel du Québec.
1975b Essai sur l'origine historique de la situation linguistique au Québec. Québec, Éditeur officiel du Québec.
DAOUST, P.
1975 Vues et aperçus sur le français au Canada, Montréal, Département de linguistique et de philologie, Université de Montréal.
FISHMAN, J.
1972 Language and Nationalism, Rowley, Mass., Newbury House Publishers.
GABOURY, J.-P.
1970 Le nationalisme de Lionel Groulx, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
GAGNÉ, G.
1980 Pédagogie de la langue ou pédagogie de la parole ? In Conseil de la langue française, Actes du colloque, La qualité de la langue après la loi 101. Québec, Éditeur officiel du Québec.
GROULX, l'Abbé L.
1914 Les cercles pour l'étude du parler français dans les collèges, Mémoires du 1er congrès de la langue française, Montréal, Imprimerie de l'Action Sociale Ltée : 287-295.
1932 Le français au Canada. Paris, Delagrave.
HALL, JR., R.
1964 Introductory linguistics, New York, Chilton Books.
KENNY, S.
1980 Attitudes envers la langue française pendant les années 1840, Revue d'histoire d'Amérique française, Vol. 34, (2): 257-267.
LANDRY, L.
1972 Québec français ou Québec québécois ? Montréal, Les Presses Libres.
LUSIGNAN, A.
1888 Fautes à corriger — une chaque jour, Québec, Darvau.
MAGUIRE, T.
1841 Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses, Québec, Fréchette et Cie.
MASSÉ, P.
1953 Les ligues du bon parler français, Mémoires du troisième congrès de la langue française au Canada, Québec, Les Éditions Ferland : 259-276.
MONIERE, D.
1977 Le développement des idéologies au Québec, Montréal, Éditions Québec / Amérique.
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE
1965 Norme du français écrit et parlé au Québec. Cahiers de l'Office de la langue française. N°1., Québec, Éditeur officiel du Québec.
1969 Canadianismes de bon aloi, Québec, Éditeur officiel du Québec.
RIVARD, A.
1914 L'œuvre de la Société du Parler français au Canada. Mémoires du 1er congrès de la langue française au Canada. Montréal, Imprimerie de l'Action Sociale Ltée : 224-235.
TARDIVEL, J.-P.
1879 L'anglicisme, voilà l'ennemi. Québec, Imprimerie du Canadien.
1901 La langue française au Canada, Montréal, Cie. de publication de la revue canadienne.
WEXLER, P.
1974 Purism and Language, Bloomington, Indiana University.